

Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2025 et disponibilité des documents de sollicitation de procurations



Quand :

mardi 24 juin 2025
à 15 h (HAE)

Où :

Assemblée en mode hybride :

Webdiffusion audio en direct à l'adresse :

www.virtualshareholdermeeting.com/HRNNF2025

En personne :

Hydro One Limited, 483 Bay St., Special Events Centre, North Tower, Concourse Level, Toronto (Ontario) M5G 2P5



Votre vote compte

Points à l'ordre du jour de l'assemblée :

À l'assemblée, les actionnaires seront invités à faire ce qui suit :

- recevoir les états financiers consolidés audités de 2024 de Hydro One ainsi que le rapport des auditeurs externes s'y rapportant;
- étudier et, s'il est jugé approprié de le faire, adopter une résolution, dont le texte complet est reproduit à l'annexe B de la circulaire ci-jointe, autorisant la modification des statuts constitutifs de Hydro One (dans leur version modifiée) afin de réduire la taille minimale du conseil d'administration, tel qu'il est décrit dans la circulaire ci-jointe;
- élire les administrateurs;
- nommer nos auditeurs;
- examiner une résolution des actionnaires prévoyant la tenue d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction;
- traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée.

Pour de plus amples renseignements sur les points à l'ordre du jour, veuillez vous reporter à la rubrique « Points à l'ordre du jour » aux pages 3 et suivantes de la circulaire ci-jointe.

Procédure de notification et d'accès

Hydro One Limited (*Hydro One* ou la Société) vous notifie et vous donne accès à sa circulaire de sollicitation de procurations (la *circulaire*) relative à son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2025 (l'*assemblée*) par voie électronique au lieu de vous les envoyer par la poste en format papier comme les lois sur les valeurs mobilières applicables l'autorisent. La transmission électronique est respectueuse de l'environnement et économique. Le présent avis de convocation fournit des détails quant à la date et à l'heure de l'assemblée ainsi qu'à son mode d'accès, y compris les questions qui feront l'objet d'un vote à l'assemblée. Il ne s'agit pas d'un formulaire de procuration ni d'un formulaire d'instructions de vote et il ne peut donc pas servir à exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Vous trouverez ci-joint le formulaire de

procuration ou le formulaire d'instructions de vote dont vous aurez besoin pour exercer vos droits de vote par procuration et/ou accéder à l'assemblée virtuelle des actionnaires au moyen de votre numéro de contrôle unique à 16 chiffres.

Tous les actionnaires sont invités à examiner la circulaire avant d'exercer leurs droits de vote. Si vous avez des questions au sujet de la procédure de notification et d'accès, ou sur la façon d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions ou d'accéder à l'assemblée, veuillez appeler au numéro sans frais en Amérique du Nord 1 844 973-0593 (en français) ou 1 844 916-0609 (en anglais), ou au 1 303 562-9306 (en français) ou au 1 303 562-9305 (en anglais) à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Comment puis-je participer à l'assemblée?

La Société tiendra une assemblée des actionnaires en mode hybride qui permettra aux actionnaires inscrits et à leurs fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) de participer à l'assemblée en ligne ou en personne.

La Société estime que le fait de tenir l'assemblée en mode hybride permettra de maximiser la présence des actionnaires en fournissant à chacun d'eux, sans égard à leur emplacement, une chance égale de participer à l'assemblée. Les actionnaires et les fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) qui assistent à

l'assemblée virtuellement auront essentiellement les mêmes droits et des chances égales de participer à l'assemblée que s'ils y avaient assisté en personne.

Si vous décidez d'assister à l'assemblée en ligne, vous pourrez accéder à l'assemblée à l'aide d'un appareil connecté à Internet tel qu'un ordinateur portable, un ordinateur de bureau, une tablette ou un téléphone mobile. La plateforme de l'assemblée en ligne sera prise en charge par les navigateurs et les appareils qui exécutent la plus récente version des plugiciels applicables.

Il est important que vous passiez en revue les renseignements détaillés sur la façon dont les actionnaires peuvent participer et voter à l'assemblée, qui sont présentés aux pages 8 et suivantes de la circulaire ci-jointe. Les procédures pour les actionnaires inscrits et pour les actionnaires non inscrits ne sont pas les mêmes. Vous devriez examiner attentivement ces renseignements bien avant l'assemblée.

Les actionnaires inscrits et leurs fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) auront le droit d'assister, de poser des questions et de voter à l'assemblée, en personne ou en ligne, le tout en temps réel.

Les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui ne se sont pas dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir et les invités inscrits peuvent assister à l'assemblée, en ligne ou en personne, mais ne pourront pas poser des questions ni voter à l'assemblée.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) pourront poser des questions dans une boîte de clavardage sur la plateforme de l'assemblée en ligne, verbalement par téléphone en composant un numéro sans frais affiché pendant l'assemblée sur la plateforme de l'assemblée en ligne, ou en personne à l'assemblée. Ils ne pourront pas voter par téléphone pendant l'assemblée en direct; si des actionnaires inscrits ou des fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (*véritables*) qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) souhaitent voter durant l'assemblée, ils doivent le faire au moyen de la plateforme de l'assemblée en ligne ou en personne à l'assemblée.

Les actionnaires inscrits et leurs fondés de pouvoir dûment nommés qui participent à l'assemblée en ligne devront rester connectés à Internet en tout temps pendant l'assemblée afin de voter dès que le scrutin commencera. Il incombera aux actionnaires inscrits et à leurs fondés de pouvoir dûment nommés d'assurer la connectivité à Internet pendant toute la durée de l'assemblée. Les actionnaires sont invités à voter bien avant l'assemblée à l'aide de l'une des méthodes décrites ci-après.

Comment puis-je obtenir une copie électronique de la circulaire?

Il est possible de consulter en ligne une copie électronique de la circulaire sur le site Web de Hydro One à www.hydroone.com/investor-relations/agm ou sous le profil de Hydro One sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche+ (SEDAR+) à www.sedarplus.com. Vous pouvez également accéder à notre rapport annuel de 2024 (le *rapport annuel*), qui renferme nos états financiers, ainsi qu'à notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 connexe, de la même façon. Vous pouvez aussi consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne au www.proxyvote.com (indiquez le numéro de contrôle figurant sur le formulaire d'instructions de vote ou sur le formulaire de procuration). Les documents relatifs à l'assemblée demeureront disponibles à l'adresse www.proxyvote.com pendant au moins un an après leur publication sur ce site Web.

Comment puis-je obtenir une copie papier de la circulaire?

En plus de pouvoir rapidement consulter ou imprimer la circulaire et/ou le rapport annuel en ligne sur notre site Web, les actionnaires peuvent demander, dans un délai d'un an suivant la date de dépôt sur SEDAR+, qu'une copie papier des documents leur soit envoyée par la poste ordinaire, sans frais. Veuillez adresser votre demande en suivant les méthodes indiquées ci-après.

Par téléphone :

- Actionnaires avec un numéro de contrôle à 16 chiffres : au numéro sans frais en Amérique du Nord 1 877 907-7643, ou au 1 303 562-9306 (en français) ou au 1 303 562-9305 (en anglais) à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- Actionnaires sans un numéro de contrôle à 16 chiffres : au numéro sans frais en Amérique du Nord 1 844 973-0593 (en français) ou 1 844 916-0609 (en anglais), ou au 1 303 562-9306 (en français) ou au 1 303 562-9305 (en anglais) à l'extérieur de l'Amérique du Nord

En ligne :

- Au www.proxyvote.com (indiquez le numéro de contrôle figurant sur le formulaire d'instructions de vote ou le formulaire de procuration).

Par courriel :

- À l'adresse CorporateSecretary@HydroOne.com, en mentionnant en objet « Hydro One – Demande de copie papier ».

Pour recevoir les documents relatifs à l'assemblée avant l'échéance pour la remise des procurations (terme défini ci-après) en vue de l'assemblée et avant le début de celle-ci, vous devez soumettre votre demande avant 17 h (HAE) le 12 juin 2025. Si vous soumettez votre demande le jour de l'assemblée ou après cette date mais dans un délai d'un an suivant le dépôt de la présente circulaire sur SEDAR+, une copie papier vous sera envoyée par la poste dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Comment puis-je exercer les droits de vote rattachés à mes actions?

Les actionnaires qui assistent à l'assemblée des actionnaires (y compris les actionnaires véritables qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir) peuvent voter en ligne ou en personne à l'assemblée. Des renseignements détaillés sur la façon dont les actionnaires peuvent participer et voter à l'assemblée sont présentés aux pages 8 et suivantes de la circulaire ci-jointe, notamment des renseignements sur la façon dont les actionnaires véritables peuvent se nommer eux-mêmes comme fondés de pouvoir. Les procédures pour les actionnaires inscrits et pour les actionnaires non inscrits (*véritables*) ne sont pas les mêmes. Vous devriez donc examiner attentivement ces renseignements bien avant l'assemblée. Les invités inscrits peuvent assister à l'assemblée en ligne ou en personne, mais ne pourront pas poser des questions à l'assemblée ni y voter.

Vous pouvez également exercer à l'avance par procuration les droits de vote rattachés à vos actions de l'une ou l'autre des manières suivantes. Vous aurez besoin du numéro de contrôle indiqué dans le formulaire d'instructions de vote ou dans le formulaire de procuration qui accompagne les présentes pour voter.

 Vote par Internet	 Vote par téléphone	 Vote par la poste ou par remise en mains propres
Si vous êtes un actionnaire, inscrit ou non inscrit (<i>véritable</i>), allez à www.proxyvote.com ou suivez les instructions que vous a fournies votre banque ou votre courtier.	Composez le numéro sans frais indiqué sur le formulaire d'instructions de vote ou sur le formulaire de procuration.	Remplissez le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote et retournez-le dans l'enveloppe affranchie fournie à cette fin.

Pour qu'elles soient valides, les actionnaires doivent retourner leurs procurations à Broadridge Investor Communications Corporation (*Broadridge*) à l'aide de l'une ou l'autre des méthodes applicables indiquées ci-dessus au plus tard le 20 juin 2025 à 15 h (HAE) (l'échéance pour la remise des procurations) ou, si l'assemblée est reportée ou ajournée, au plus tard 48 heures (sans compter les samedis, les dimanches ou les jours fériés en Ontario) avant toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement. Les actionnaires non inscrits (*véritables*) doivent retourner leur formulaire d'instructions de vote à leur intermédiaire au moyen de l'une ou l'autre des méthodes indiquées ci-dessus de sorte que celui-ci soit reçu au moins un jour ouvrable avant l'échéance pour la remise des procurations et devraient consulter les instructions qui figurent sur leurs formulaires d'instructions de vote.

Hydro One se réserve le droit d'accepter les procurations reçues en retard et de renoncer à l'application de l'échéance pour la remise des procurations, avec ou sans préavis, mais elle n'est aucunement obligée d'accepter ou de rejeter une procuration reçue en retard.

Le conseil d'administration de Hydro One a approuvé le contenu de la présente circulaire et son envoi aux actionnaires.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 28 avril 2025.

Par ordre du conseil d'administration,



Louise Meegan
Secrétaire générale, Hydro One Limited

Votre vote est important!

Nous vous encourageons à lire la circulaire de sollicitation de procurations avant d'exercer vos droits de vote.